

14 FEV. 2019

Nanterre, le - 8 FEV. 2019

**académie
Versailles** 
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Hauts-de-Seine

La directrice académique des services
de l'Education nationale,
directrice des services départementaux
de l'Education nationale des Hauts-de-Seine

à

Monsieur Seitz
Président académique du SNALC
4, rue de Trévisse
75009 Paris

Division
DOS

Bureau
1729

Dossier suivi par
Geneviève Siben

Téléphone
01 71 14 27 80

Courriel
genevieve.siben@ac-versailles.fr

Centre administratif
départemental
167/177 avenue Joliot-Curie
92013 Nanterre cedex

<http://www.ac-versailles.fr/ia92/>

Monsieur,

Par courriel du 4 février 2019, vous attirez mon attention sur la baisse de la dotation globale du lycée La Folie Saint-James qui entraînerait la suppression de plusieurs postes d'enseignants. Par ailleurs vous demandiez l'ouverture d'une sixième classe de seconde.

La dotation allouée pour la rentrée 2019 est effectivement en baisse par rapport à celle allouée à la rentrée 2018. En effet, les effectifs attendus en 2018 ont été inférieurs de 34 aux effectifs prévus et ont conduit à ne pas ouvrir de classe de première L. A la rentrée 2019, il n'y aura donc pas de classe de terminale L et quatre divisions de première au lieu de six financées en 2018.

Par ailleurs, le vivier des élèves de 3^{ème} est stable sur le secteur et ne justifie pas l'ouverture d'une classe de seconde supplémentaire. Les effectifs prévus pour la rentrée 2019 n'augmentent pas et restent identiques aux effectifs constatés en 2018.

La dotation prévue pour la rentrée 2019 tient compte des divisions et de la marge nécessaire pour le bon fonctionnement de l'établissement.

A la rentrée 2018, les familles de Neuilly ont toutes obtenu une inscription pour scolariser leurs enfants sur un des lycées du secteur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Dominique FIS